

Quelles voies pour sortir de la crise sociale en Europe ?

Semaine sociale européenne (Milan)

Claude ROLIN – 14 février 2019

Introduction

Gramsci définissait la crise comme « le moment où l'ancien ordre du monde s'estompe et où le nouveau doit s'imposer en dépit de toutes les résistances et de toutes les contradictions. Cette phase de transition est justement marquée par de nombreuses erreurs et de nombreux tourments ».

La crise sociale que nous traversons correspond à cette définition. Nous quittons un monde où le compromis social issu de la société industrielle s'érode de toutes parts et où le projet européen est percuté par des forces centrifuges ainsi que par la montée en puissance de l'illibéralisme et de forces antidémocratiques en Europe.

Le monde du travail se trouve au cœur de ce tourment, car toutes les certitudes d'hier se sont évaporées, l'avenir est devenu incertain, voire anxiogène. À croire qu'après des années d'euromanifestations dans les rues de Bruxelles et d'autres capitales européennes, l'espoir d'une Europe sociale a fait place au désenchantement et à la résignation. Avant de dessiner quelques pistes pour sortie de la crise, je vous propose, dans un premier temps, de jeter un œil dans le rétroviseur afin de tenter de comprendre ce qui s'est passé et d'aborder brièvement la genèse du modèle social européen, puis, dans un second temps, d'évoquer quelques éléments de contexte et quelques facteurs de changement.

1°) Historique

Le projet européen est né de la volonté de ceux que l'on appelle aujourd'hui les pères fondateurs de l'Union européenne. Leur intention était de faire en sorte que plus jamais la guerre ne soit possible. Considérant que les raisons économiques avaient pesé dans la genèse des conflits meurtriers qui ont traversé l'Europe, ils ont fait le pari de faire de celles-ci un bien commun, afin de supprimer les causes d'un éventuel futur conflit.

Ils ont ainsi permis la naissance du marché commun puis de l'Union européenne. Le projet européen est un projet de paix fondé sur la mise en commun des facteurs économiques stratégiques, au départ du charbon et de l'acier.

C'est une réussite, car depuis plus de 70 ans, nous connaissons la Paix. Dans l'histoire et sur la planète, nous sommes une exception.

Si, malgré cette empreinte économique, le projet européen a rapidement inclus la dimension sociale, il nous faut reconnaître qu'il fut en quelque sorte un passager clandestin.

À la sortie de la guerre, la priorité était de concentrer toutes les forces pour reconstruire le continent ravagé par plusieurs années de guerre. Il fallait impérativement s'assurer d'une forte cohésion sociale, d'autant plus que le mouvement ouvrier avait pris une place influente dans la résistance et que les alliés craignaient la montée du communisme.

Le concept d'économie sociale de marché exprime d'ailleurs parfaitement cette volonté de concilier l'économique et le social, mais il porte en lui une ambiguïté qui peut éclairer les difficultés actuelles ; il ne dit pas si le social doit être au service de l'économie ou si c'est cette dernière qui doit être au service du social !

C'est dans ce creuset que sont nés nos systèmes de protection sociale ainsi que les premiers instruments intégrant les partenaires sociaux dans la gestion de l'économie.

Quant au dialogue social moderne, il est né dans le sillon de la reconstruction qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Il est surtout l'enfant des mobilisations et des combats ouvriers. Rien n'a jamais été donné au monde du travail, il lui a fallu arracher chaque conquête, chaque droit. L'histoire du progrès social est marquée par son lot d'affrontements, quelques fois sanglants. En la matière, le continent européen est particulier, car la montée en puissance de la révolution industrielle a été accompagnée par un fort mouvement social et la mise en place progressive de ce que l'on appelle le modèle social européen.

Loin d'être univoque, ce modèle social européen est composé de systèmes qui vont, notamment, donner une place différente à l'État ou aux partenaires sociaux, à la loi ou à la contractualisation, aux secteurs ou à l'interprofessionnel. Ce qui est en revanche commun,

c'est que l'on y retrouve un fort niveau de protection sociale, un droit du travail et une intégration de la concertation sociale sur différents niveaux de l'économie et de la société, mais également d'importants systèmes de redistribution au travers de la fiscalité ou des services publics.

Le développement du modèle social européen n'a pas été linéaire. De façon synthétique, nous pouvons en évoquer plusieurs étapes ;

- Le début de la construction européenne permet la mise en place des instruments de protection et de concertation sociales. Favorisée par la croissance, l'évolution est constante et, bien que marquée par de nombreux conflits sociaux, elle se fait avec la conviction que progrès économique et progrès social vont automatiquement de pair.
- Dans les années 70 ; la belle mécanique va s'enrayer. La crise pétrolière va être un élément déterminant qui va mettre en cause ce modèle, mais également le questionner dans le sens de sa durabilité. Les restructurations industrielles entamées dans les années 60 vont se développer avec la fermeture des charbonnages et les vagues de restructurations dans des secteurs comme celui de la sidérurgie.
- Entre 1985 et 1995, Jacques Delors présidera la Commission européenne et incitera fortement les partenaires sociaux pour qu'ils concluent des accords sur lesquels il s'appuiera pour faire progresser le projet européen. Cette période que l'on peut qualifier d'âge d'or de l'Europe sociale va voir se multiplier les directives sociales et les accords entre interlocuteurs sociaux.
- L'intégration européenne va poursuivre sa marche continue en donnant notamment naissance à la monnaie unique, mais également en procédant au grand élargissement en accueillant les nouveaux pays qui avaient vécu à l'ombre du mur de Berlin.

À partir de cette période, l'économie européenne (mais également mondiale) va poursuivre sa mutation à un rythme accéléré. La mondialisation et la financiarisation vont profondément impacter l'économie ainsi que les rapports de force inhérents à la société

capitaliste. Les mécanismes d'intermédiations sociales vont s'en trouver fragilisés, les organisations syndicales s'affaibliront et les concurrences entre États, mais également entre travailleurs vont se développer.

En 2007-2008, la crise financière va encore renforcer ces tendances et l'on va assister à une forme de détricotage des acquis sociaux. Les systèmes de protections sociales vont être fragilisés, des conventions collectives remises en cause, le droit du travail adapté aux nouvelles contraintes de l'économie sous les dogmes des nécessaires flexibilités et de la sacro-sainte concurrence. Les équilibres négociés entre intérêts du capital et ceux du travail, ceux qui ont donné naissance à l'État social, sont remis en cause.

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une nouvelle et importante mutation d'un capitalisme que certains qualifient de post-industriel. Il imprime une dynamique de décollectivisation avec notamment une individualisation des tâches, une précarisation des emplois, le développement du travail en réseau, une grande discontinuité des carrières professionnelles et la mise en concurrence des travailleurs entre eux. Comme l'écrivait le sociologue français, Robert CASTEL, on assiste « *à une généralisation de l'injonction à être un individu* ».

2°) Mutations et facteurs de changement

Le tableau rétrospectif que je viens de dresser peut sembler pessimiste. Il est vrai que de nombreux nuages planent sur le dialogue social et plus largement sur le monde du travail qui se voit confronté à d'importants changements. La mondialisation, les nouvelles technologies, les mutations sociétales ou les évolutions climatiques sont autant de transformations qui peuvent nous inquiéter. Mon intention n'est certainement pas de dresser un tableau apocalyptique des forces à l'œuvre, au contraire, j'ai la conviction que le monde du travail peut agir pour faire de ces transformations des opportunités. Sans vouloir être exhaustif, je vais en aborder brièvement quelques-unes.

2.1 Le travail en mutation

En ayant décidé de faire de son 100ème anniversaire une occasion pour mener une réflexion en profondeur sur l'avenir du travail, l'Organisation Internationale du Travail nous offre un important point d'appui pour nos réflexions.

La vitesse à laquelle les technologies et les emplois évoluent est impressionnante. Il est difficile, voire impossible, d'appréhender l'incidence qu'aura ce basculement technologique sur l'emploi, mais nul ne peut douter de son importance. Il est impératif de faire précéder l'introduction de nouvelles technologies par une évaluation des effets sur la qualité et la quantité du travail. Cela doit être un enjeu pour la concertation sociale. Ces évolutions ne seront pas forcément négatives. Elles peuvent contribuer à de meilleures conditions de travail ou de conciliation vie privée et vie professionnelle, si elles sont encadrées et accompagnées. J'y reviendrai dans la troisième partie de mon intervention.

2.2 Le développement des inégalités

Ces dernières années, le moteur de la convergence européenne s'est grippé. La crise a frappé de façon très différente nos pays et certains ont payé le prix fort et les disparités entre les territoires ou entre les personnes ont augmenté. Avec la crise, des coups de boutoir ont été donnés contre les systèmes de protection sociale, contre les modes de concertation sociale avec la remise en cause de conventions collectives. Des pays comme la Grèce se retrouvent aujourd'hui dans une situation qui peut être comparée à celle de certains pays dits en voie de développement. Le système de soins de santé est complètement déstructuré et les poches de misères ont explosé.

Il est révélateur d'observer les cartes de la répartition géographique du vote des « brexiter » en Grande-Bretagne ou celle du vote en faveur de l'extrême droite en France. Un historien comme Hervé Le Bras a montré à quel point le lien peut être fait avec les régions où vivent les laissés pour compte de la mondialisation.

2.3 Agir dans un espace mondialisé

On peut l'aimer ou la détester, mais la mondialisation est une réalité avec laquelle nous devons compter. La force de l'Union européenne c'est de représenter un marché de plus de 500 millions de consommateurs, le plus grand marché mondial avec des normes sociales et environnementales élevées.

Trop souvent, nous semblons devoir nous incliner devant ce que d'autres modèles, ultralibéraux, veulent nous imposer. À condition d'être unis et d'en avoir la volonté politique nous pouvons, au contraire, être un acteur influant pour faire de nos normes, un référentiel mondial.

En matière d'accords commerciaux, le multilatéralisme a reculé et nous voyons se développer de nombreux accords bilatéraux. Nous devons promouvoir le multilatéralisme et dans les accords bilatéraux imposer des normes sociales et environnementales élevées. À titre d'exemple, nous devons refuser tout accord qui ne reprendrait pas les principales conventions de l'OIT.

Si la concurrence internationale met en danger certaines de nos entreprises, c'est souvent parce que nos coûts de production sont plus élevés que ceux d'acteurs qui ne respectent ni les droits humains, ni la concertation sociale ou même les droits démocratiques. Ce n'est pas en nous adaptant aux pratiques des concurrents que nous trouverons une solution. Au contraire, nous devons résister en mettant en place des mécanismes d'ajustement aux frontières permettant de rétablir une juste concurrence en taxant les produits en fonction des bénéfices engendrés par le non-respect des normes de base.

Cette politique ne peut être confondue avec du protectionnisme, car nous pourrions utiliser le produit de ces taxes pour financer un fonds permettant aux pays qui le souhaitent de mettre en œuvre des programmes sociaux et environnementaux.

2 4 Migrations

Comme je l'ai déjà évoqué, le résultat des dernières élections législatives en Italie a été sensiblement influencé par l'absence d'une véritable politique migratoire européenne. Il n'est pas acceptable d'avoir laissé un pays comme l'Italie se débrouiller seul face une arrivée si importante de réfugiés.

À juste titre, la Commission européenne a proposé une répartition entre États membres, mais elle s'est vue opposer le refus de plusieurs États. Faute d'une gestion humaine et solidaire, la question migratoire est aujourd'hui devenue un puissant ferment pour le développement de l'extrême droite.

Cette dérive est amplifiée par certains chefs d'État dont le Président hongrois semble vouloir s'ériger en chef de file quand il veut faire de la campagne européenne une bataille finale contre ce qu'il appelle le nouvel internationalisme de Bruxelles qui, selon lui, transforme l'Europe en continent de migrants. Ce faisant, le Président hongrois rejoint les berges de l'extrême droite et foule au pied les valeurs européennes, mais également les valeurs chrétiennes dont il se réclame.

3. LES VOIES POUR SORTIR DE LA CRISE SOCIALE

3.1 Rendre sa place à la concertation sociale

Le Président de la Commission européenne s'était fait fort de relancer le dialogue social européen. Reconnaissons-le, des progrès ont été réalisés et la Commission a fait montre de bonne volonté, notamment en prenant l'initiative d'un Sommet social à Göteborg, en novembre 2017. Cela faisait déjà 20 ans qu'un Sommet n'avait pas été consacré au social. La qualité du dialogue social européen reste néanmoins très inégale. Si certains secteurs ont gardé la capacité de conclure des accords, ce n'est pas le cas pour tous et sur le plan interprofessionnel, il nous faut constater un affaiblissement.

Négocier, c'est comme danser le tango, il faut être à deux. Il nous faut malheureusement constater qu'une partie du patronat semble y préférer le lobby vis-à-vis des exécutifs. Cette tendance est renforcée par la position de nombreux patronats nationaux qui ne voient plus guerre d'intérêt à faire des concessions aux salariés quand ils savent que les gouvernements mettront en œuvre les politiques qu'ils souhaitent.

La relance du dialogue social européen passe par une attitude plus offensive de la Commission. Elle ne doit pas se contenter d'enregistrer les accords passés par les partenaires sociaux. Au contraire, elle doit les inciter avec énergie. Elle aurait avantage à s'inspirer de la méthode de Jacques Delors qui consistait à placer les partenaires sociaux dans l'obligation de parvenir à un accord.

Il faut également plus de cohérence et respecter les accords conclus. Il est inacceptable qu'un accord comme celui conclu dans le secteur de la coiffure soit refusé par la

Commission. La politique doit avoir l'ambition et la modestie de s'appuyer sur les partenaires sociaux, car, dans les matières qui les concernent, ils sont les mieux placés pour orienter les législations.

3.2 Transformer l'essai du socle social européen

En début de législature, le Président de la Commission européenne s'était engagé à permettre à l'Union européenne de mériter un triple A social. Même si les débuts de la législature furent laborieux, nous devons reconnaître qu'un tournant a été pris en 2017 avec le sommet de Göteborg et le socle social. Les trois institutions européennes se sont engagées sur 20 principes dont certains ont déjà permis des avancées législatives.

Les dossiers actuellement sur la table de la Commission "Emploi et Affaires sociales" du Parlement européen démontrent qu'il est possible de progresser à condition d'en avoir la volonté politique ; autorité du travail, équilibre vie privée, vie professionnelle, ou encore coordination des systèmes de sécurité sociale. Certains ont reproché, à juste titre, le fait que le socle n'ait pas de valeur contraignante.

Pour ma part, je préfère y voir une fenêtre d'opportunités qui doivent être saisies par les organisations syndicales européennes et nationales et surtout qui place les États membres devant leurs responsabilités.

3.3 Réenchanter le travail

La souffrance au travail reste une réalité tant physique que psychologique. Si des progrès ont été réalisés, de nouvelles causes de souffrances apparaissent. À titre d'exemple, les substances toxiques avec lesquelles les travailleurs sont en contact se multiplient.

Contrairement à ce que l'on pense généralement, ce ne sont pas les accidents du travail qui provoquent le plus de décès liés au travail, mais bien les cancers (près de 100 000 nouveaux cas par an). Une étude portant sur la France vient de montrer qu'uniquement pour ce pays, ce sont 2,2 millions de travailleurs qui sont exposés aux substances cancérigènes. Durant cette législature, la Commissaire à l'Emploi et aux affaires sociales, Marianne THYSSEN, a

proposé de réviser la directive relative à la protection des salariés vis-à-vis de ces substances.

Avec le Parlement et grâce au soutien des syndicats européens, nous avons amélioré concrètement la protection des salariés. Je dois avouer que, comme rapporteur, je suis fier d'avoir pu ainsi contribuer à épargner chaque année des milliers de vies et ainsi d'avoir permis de concrétiser l'idée d'une Europe qui protège. La santé et la sécurité des salariés doit être une priorité, car il n'est pas acceptable de perdre sa vie en voulant la gagner.

La souffrance au travail, est également liée aux modes d'organisations, aux formes de management ou à l'introduction de nouvelles technologies qui augmentent la pression sur les travailleurs. À titre d'exemple, la numérisation ou la robotisation peuvent permettre d'éliminer certaines tâches contraignantes, mais ces évolutions doivent être encadrées et préalablement négociées au sein des entreprises et des secteurs. Il faut notamment pouvoir instaurer un droit à la déconnexion.

Quand on évoque ces nouvelles technologies, je dois constater l'absence de débat démocratique pour fixer les choix d'innovation technologique. Ce ne sont pas quelques firmes multinationales ou quelques groupes financiers qui doivent imposer des choix qui façonneront la société de demain. C'est un enjeu fondamental pour la démocratie.

Enfin, l'économie que l'on nomme souvent « collaborative » me semble souvent être tout sauf collaborative. Qu'on ne vienne pas me dire que des entreprises comme Deliveroo ou Uber représentent autre chose que des multinationales qui ont compris comment utiliser les nouvelles technologies pour casser les réglementations qui protègent les travailleurs.

Il n'y a aucune raison pour inventer de nouvelles lois, à partir du moment où un travailleur preste pour un employeur, il doit être considéré comme un salarié, avec l'ensemble des protections qui y sont liées. Le développement de ce que l'on appelle les faux indépendants doit être énergiquement combattu.

3.4 Mettre en place un plan européen de transition sociale et environnementale.

Dans mon pays, chaque jeudi, des dizaines de milliers d'élèves font la grève des cours pour manifester pour le climat. Ils se mobilisent pour leur avenir, sans violence et avec détermination.

En France et dans une moindre mesure dans d'autres pays, on voit se développer des mouvements dits des « gilets jaunes ». Dans un premier temps une opposition à la volonté du Gouvernement français d'augmenter le prix des carburants dans le cadre d'une politique environnementale. Ces deux mouvements peuvent paraître poursuivre des objectifs contradictoires. Ils mettent pourtant en avant deux enjeux essentiels ; celui de relever le défi climatique et celui de lutter contre les inégalités et la dégradation du pouvoir d'achat.

Si ces défis en appellent à la responsabilité des représentants politiques, ils en appellent également à une prise en compte par les partenaires sociaux. Les entreprises de demain, les emplois de l'avenir devront être plus propres et plus durables. Ces évolutions doivent conduire à un nouveau modèle de développement conciliant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Cela passe par des transitions qui doivent être anticipées par les États et les entreprises. S'adapter et anticiper est une garantie pour l'avenir de nos entreprises et la pérennisation des emplois.

En la matière, les organisations syndicales ont un rôle particulier à jouer en faisant de l'anticipation des mutations un point central de leurs négociations. La question de la formation tout au long de la vie doit y occuper une place centrale, car il n'est pas acceptable de voir des entreprises licencier une partie de leur personnel pour embaucher des profils correspondant mieux aux nouvelles technologies alors qu'elles n'ont pas investi dans la formation en perspectives de ces changements.

4. CONCLUSION : SORTIR DU DOGME DE L'HOMO-OECONOMICUS

Comme je l'ai évoqué dans le début de mon exposé, le projet européen, bien qu'étant tout d'abord un projet de Paix, a donné une place centrale à l'économie. Le social s'y est intégré, un peu comme un passager clandestin. Ceci a permis la construction de réponse sociale, mais ces dernières années elles ont été soumises à de fortes pressions. Quand l'euro a été en danger, les décideurs européens ont pu mobiliser des milliards pour, à juste titre sauver la monnaie unique.

Aujourd'hui, l'insuffisance de réponses sociales met en danger l'ensemble du projet européen. Il est donc urgent de réconcilier les citoyens, en particulier les salariés avec le rêve d'une Europe sociale. Ce que l'on a fait pour les banques, il faut pouvoir le faire pour les travailleurs. Dans un de ces derniers discours à Berlin, Jacques Delors se dit préoccupé par le fait que dans l'Union Monétaire le poids soit mis de façon trop importante sur le M de monétaire et pas suffisamment et pas assez sur le E (la convergence et l'intégration économique). Convergence économique qu'il ne peut séparer du social. Il est impératif de rééquilibrer le social et l'économique et notamment introduire un protocole social dans les traités.

La résolution de la crise sociale passe par la remise en question d'une vision dogmatique et totalisante de l'homo-oeconomicus. Au contraire de la conception qui domine la pensée libérale, l'être humain n'est pas un être de rationalité économique mû uniquement par la recherche de son seul intérêt matériel. La personne humaine est d'abord un être construit par ses relations à l'Autre. J'ai la conviction qu'en Europe, nous pouvons faire le pari de la rénovation d'une option personnaliste permettant d'articuler une vision politique sur le rapport à l'autre.

Une société plus humaine ne peut se construire sans intégrer cette dimension qu'est la reconnaissance de « l'Autre ». Ceci peut être la base de la reconstruction d'une pensée sociale européenne. Elle peut puiser ses sources dans les écrits de personnes comme Emmanuel Mounier ou Paul Ricœur mais aussi dans les réflexions développées autour de l'école critique de Francfort avec Axel Honeth. Au carrefour de ces inspirations allemandes et françaises, catholiques, protestantes et de la pensée postmarxiste anti autoritaire, il y a un terrain fertile pour cette reconstruction.

L'avenir nous appartient, à nous de réenchanter le projet européen en rendant sa centralité à la personne humaine. À nous de marquer l'Europe d'une nouvelle empreinte sociale.